



Syndicat National de l'Environnement
Section Rhône Méditerranée Corse

Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail du 18 octobre 2016

Vos représentants du personnel l'ont rappelé:

la première des préventions en matière de Risques Psycho Sociaux - RPS - c'est de stopper les suppressions de postes et de reprendre les embauches

- Désignation du secrétaire du CHSCT: aucune des organisations syndicales n'a souhaité prendre le mandat pour un an, eut égard aux charges de travail que supportent les représentants du personnel

Afin de ne pas entraver le fonctionnement de l'instance, le secrétariat sera assuré, pendant un an, à tour de rôle par chaque organisation syndicale.

- Examen du tableau de suivi des actions du CHSCT: le bilan est positif.

Pour exemples non exhaustifs :

- campagne de changement des fauteuils de bureau pour des modèles permettant plus de réglages débutée en 2016 qui continuera en 2017,
- formations à l'usage des défibrillateurs étendues à tous les agents,
- formation des assistants de prévention (chef de service AGAF),
- visite de tous les sites de l'agence par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST).

Le SNE le rappelle, la prévention reste le meilleur moyen d'éviter un maximum d'accidents / incidents.

- Point sur les accidents de service : par accidents de service, on entend accidents arrivés sur le lieu de travail, en déplacement ou sur le trajet domicile lieu de travail.

Nous vous le rappelons: il est nécessaire de déclarer à la DRH tout accident, qu'il entraîne ou pas des jours d'arrêt de travail.

Le SNE souhaite que soit systématisé, par le Conseiller de Prévention, les pré enquêtes en cas d'accidents.

En résumé, si vous êtes victime d'un accident, vous devez le déclarer et vous devez être contacté par le Conseiller de Prévention. Bien entendu, vos représentants sont à votre disposition si vous le jugez nécessaire.

- Compte rendu de la visite de l'ISST à Besançon: cette visite ne fait pas apparaître de dysfonctionnements majeurs.

L'ISST a maintenant achevé la visite de l'ensemble des sites, faisant apparaître des points d'amélioration récurrents.

Le SNE souhaite que soit mené un travail transversal de montée en compétence afin que soient systématisés certains contrôles ou opérations à effectuer régulièrement : encombrements des locaux, fils électriques non protégés au sol, contrôle des extincteurs, mise à jour des procédures incendie....

- **Mise en œuvre du télétravail** : vos représentants seront très vigilants sur les risques qui peuvent découler de la mise en œuvre du télétravail, notamment sur le risque d'isolement.

Le SNE a rappelé ce qui a déjà été dit en Comité Technique : ne pas exclure de métiers, adapter les outils informatiques, remplacer les quotas d'agents en quotas de journées d'unité d'œuvre.

Retour sur le comité RPS : le SNE l'a dit et redit, la première des préventions en matière de Risques Psycho Sociaux - RPS - c'est de stopper les suppressions de postes et de reprendre les embauches. Il est aussi nécessaire de travailler rapidement et collectivement sur les renoncements.

3 « thèmes » doivent être gérés prioritairement sur 2017 :

La demande psychologique

Le Secrétariat Général : un travail d'analyse a été réalisé – les propositions sont en cours de validation – ex : valorisation des actions des agents

La population des Techniciens/Techniciens Supérieurs

Concernant la demande psychologique : 'enquête - confirmée par d'autres sources - montre que le travail haché et interrompu est un vrai problème. Le comité propose donc de travailler sur ce thème en proposant des pistes d'actions qui seront développées en 2017 :

- modifier l'organisation pour éviter d'être trop souvent dérangé dans son travail (organiser des réponses de 1^{er} niveau par le standard, mieux gérer sa messagerie...)
- changer la culture Agence du "répondre à tout, tout le temps", par exemple mettre un panneau « ne pas déranger »
- proposer si possible des salles "silence" aux agents désireux de s'isoler un moment.

Le comité a préconisé que chaque direction / service réfléchisse sur ce thème et décide de moyens à mettre en œuvre, en fonction de ses besoins, de son organisation, de ses métiers.

- **Le projet « ruches »** sur le toit du siège avance et les premiers essaims devraient arriver au printemps. La sécurisation du site est un préalable
- **Indemnités vélo**: bien que le décret calcule l'indemnisation sur le trajet le plus court, **le SNE a demandé que soit retenu le trajet le plus sécurisé. Le Président du CHSCT a confirmé qu'en cas d'accident de trajet ayant lieu sur le trajet sécurisé au lieu du trajet direct, les agents ne seraient pas inquiétés.**
- **Taille des écrans** - délégation de Montpellier : des écrans plus grands ont été commandés.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou précision

Vos représentants SNE au CHSCT,

Barbara Martin, Delphine Sigal, Julien Golembiewski